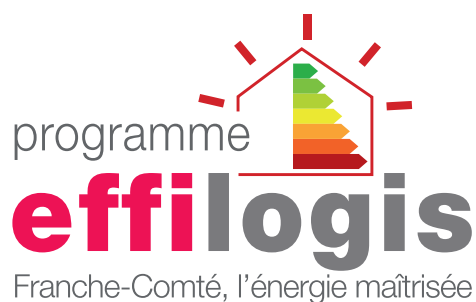


www.ffmpeg.fr

appel à projets 2012

particuliers



Rénovations de logements individuels à basse consommation d'énergie



Réduire la consommation d'énergie est une nécessité pour répondre aux défis du dérèglement climatique et de l'augmentation des charges énergétiques des Francs-comtois. L'amélioration de l'efficacité énergétique et de l'utilisation rationnelle de l'énergie est une priorité régionale du Contrat de projets État - Région 2007-2013. Le secteur du bâtiment est en effet le premier consommateur d'énergie et le second producteur de gaz à effet de serre en France. Cet appel à projets veut encourager les expériences qui démontrent qu'il est possible de rénover un patrimoine immobilier thermiquement vétuste en bâtiments sobres, confortables et durables pour tous.

Paul-Marie Guinchard
Directeur régional
Franche-Comté de l'ADEME

Marie-Guite Dufay
Présidente de la Région
Franche-Comté

Vous êtes propriétaire en Franche-Comté ?

- ◆ Particuliers de Franche-Comté*
- ◆ Propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs de résidences principales

Vous souhaitez rénover votre logement pour réduire votre consommation d'énergie ?

- ◆ **Participez à l'appel à projets 2012** destiné à la rénovation de logements au niveau de performance BBC-Effinergie Rénovation.
- ◆ **Aide financière**
Jusqu'à 12 000 € pour une maison individuelle ou un logement individuel*
Jusqu'à 15 000 € pour les propriétaires bailleurs*
- ◆ **Bonus "social", "performance", "ventilation" et "certification BBC-Effinergie"**
- ◆ **Accompagnement technique des lauréats**
- ◆ **Valorisation du projet**

* sous conditions de ressources

1 L'appel à projets

L'appel à projets régional du programme Effilogis porte sur la rénovation de logements à basse consommation d'énergie dans l'habitat individuel et collectif, avec pour objectif, le respect du référentiel BBC-Effinergie rénovation.

2 Éligibilité des projets

L'appel à projets s'adresse aux particuliers de Franche-Comté, propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs de résidences principales, dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 30 000 €/part.an. Les opérations éligibles concernent les projets implantés sur le territoire franc-comtois. **Pour répondre à l'appel à projets, vous devez impérativement avoir réalisé au préalable un audit énergétique Effilogis et être accompagné d'une équipe d'assistance à maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre, associée à une mission d'un bureau d'étude thermique.**

Objectifs de performances : BBC-Effinergie :



Département	Cep [■] (kWh ep/m ² .an)		
	Alt.* ≤ 400 m	Alt.* > 400 m et ≤ 800 m	Alt.* > 800 m
25, 39	96	104	112
70, 90	104	112	120

* Altitude du logement

Le calcul de la performance énergétique attendue à l'issue des travaux s'appuie sur la réglementation thermique globale sur l'existant. Les consommations d'énergie prises en compte sont le chauffage, l'eau chaude sanitaire (ECS), les auxiliaires de chauffage et de ventilation, la climatisation et l'éclairage.

Pour être éligibles, les projets devront justifier d'une amélioration de la performance énergétique supérieure à 40 % par rapport à l'état initial.

■ **Confort d'été** : une attention particulière devra être apportée pour que celui-ci ne soit pas dégradé par les travaux réalisés.

■ **Perméabilité à l'air** : celle-ci devra être obligatoirement mesurée à réception des travaux.

Pour les candidats sollicitant le bonus sur la ventilation, le débit de fuite d'air devra être strictement inférieur à 0,8m³/h.m².

3 Critères de sélection

Outre les critères de performance énergétique visant la basse consommation d'énergie, les projets seront évalués selon les critères suivants :

■ Intérêt du projet sur le plan technique (caractéristiques techniques, reproductibilité, qualité d'usage et maintien des performances dans le temps),

■ Intérêt du projet sur le plan financier (critères sociaux, exemplarité, pertinence économique du projet),

■ Intérêt régional (qualité architecturale, type de construction, zone géographique),

■ Intérêt en matière de développement durable (mobilité des usagers, urbanisme maîtrisé, énergie grise, gestion de l'eau).

■ Consommation d'énergie primaire (Cep) annuelle en kilowattheures par m² de Surface Hors Œuvre Nette au sens de la réglementation thermique (SHON RT) : kWh^{ep}/m².an.

■ Conditions détaillées dans le règlement "particuliers" de l'appel à projets.

4 Aides attribuées

- Aide aux études et travaux de rénovation
 - Subvention de **7 000 €** pour les propriétaires occupants plus bonus[■] cumulables de :
 - 2 000 €** pour les particuliers dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 15 000 €/part.an ;
 - 1 000 €** si le projet dispose d'une ventilation mécanique contrôlée double-flux ;
 - 1 000 €** si les consommations prévisionnelles atteignent le niveau de performance BBC-Effinergie en construction neuve ;
 - 1 000 €** si le projet est certifié BBC-Effinergie Rénovation.
 - Subvention de **3 000 €** par logement pour les propriétaires bailleurs, dans la limite de 15 000 € par opération.
- Accompagnement technique assuré par un conseiller Info Energie.
- Actions de valorisation du projet prévues dans le cadre du programme Effilogis.

5 Calendrier

	1 ^{re} session	2 ^e session
Lancement de l'appel à projets	16 janvier 2012	
Date limite de dépôt des dossiers	16 avril 2012	10 septembre 2012
Désignation des lauréats	Septembre 2012	Novembre 2012

Les dossiers seront examinés au fur et à mesure de leur dépôt. Tout dossier incomplet à la date de clôture de la deuxième session ne sera pas examiné. **Nous vous encourageons à déposer votre candidature dès l'ouverture de l'appel à projets.**

6 Pour déposer un projet

Le règlement de l'appel à projets est disponible sur :

www.ffmpeg.fr

Le dossier de candidature doit être retiré à l'adresse : **ffmpeg@franche-comte.fr**.

Il est à compléter avec votre conseiller Info Énergie et à envoyer à :
Madame la Présidente du Conseil régional de Franche-Comté
Appel à projets Effilogis 2012- Service Énergie
4 square Castan - 25031 Besançon cedex

Pour des conseils
et pour constituer votre dossier

Contactez votre Espace Info Énergie

■ **Doubs (25)** : 03 81 82 04 33

caue25-info.energie@wanadoo.fr

■ **Aire Urbaine** (Belfort, Montbéliard, Héricourt)

03 84 21 10 69 - contact@gaia-energies.org

■ **Jura (39)** : 03 84 47 81 14 - infoenergie.jura@ajena.org

■ **Haute-Saône (70)** : 03 84 92 15 29

adera.infoenergie@orange.fr